

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, à en juger d'après son préambule, la députée voudrait bien que les députés de son parti chantent à l'unisson eux aussi. Il y a quelque temps déjà qu'ils ne le font pas.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Disons tout d'abord que le gouvernement a mis l'accent sur la création d'emplois avant tout. Même si les députés de l'opposition se sont gardés d'en parler trop souvent, il ne faudrait quand même pas oublier que c'était la première fois le mois dernier, lorsque les données sur l'emploi ont été publiées, c'était la première fois, dis-je, depuis le début de la récession, que le taux réel de chômage et les données sur l'emploi étaient tous deux en recul entre les mois de janvier et de février. C'était la première fois que ce phénomène se produisait entre les mois de janvier et de février depuis le début de la récession, et je trouve que c'est un signe encourageant.

* * *

RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les pétitions que les députés ont présentées le vendredi 15 mars 1985 sont conformes aux dispositions du Règlement quant à la forme.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

LA CONFISCATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, j'ai une pétition dans laquelle les signataires déplorent les mesures prises dernièrement par la Direction générale de la protection de la santé, qui ont entraîné la confiscation d'additifs alimentaires, y compris des acides aminés et certains produits d'herbes offerts sur le marché depuis des années. Aux pétitionnaires qui ont demandé des explications, on a répondu que ces additifs sont maintenant considérés comme de nouvelles drogues dont la vente est interdite. Les pétitionnaires sont donc forcés de les acheter aux États-Unis, ce qui leur cause des inconvénients majeurs et des frais supplémentaires. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'exiger que la Direction générale de la protection de la santé revienne sur sa décision et permette aux marchands de vendre ces produits.

LE DON D'AVIONS DE COMBAT À LA TURQUIE

Mme Sheila Capps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par des centaines de Canadiens de descendance grecque qui se disent très inquiets de l'intention avouée du gouvernement canadien de donner vingt avions de combat rénovés à la Turquie et aucun à la Grèce. Le Canada a peut-être de bonnes raisons d'aider une nation alliée de l'OTAN, mais il ne devrait pas favoriser la Turquie aux

Questions au Feuilleton

dépens de la Grèce. Le Canada s'est toujours montré juste dans les conflits mondiaux et ne devrait pas armer un pays contre un autre.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Ron Stewart (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, on répond aujourd'hui aux questions n^{os} 55, 160 et 272.

[Texte]

MDN—LE DÉMÉNAGEMENT DE LA DIRECTION DES SERVICES DE LA SOLDE

Question n^o 55—**M. Howie:**

1. La direction des services de la solde du ministère de la Défense nationale sera-t-elle déménagée à Chatham (N.-B.) et, dans l'affirmative, a) durant quelle période et combien de personnes la direction emploiera-t-elle à Chatham?

2. Construera-t-on un édifice pour loger la direction et, dans l'affirmative, quand la construction a) commencera-t-elle, b) sera-t-elle terminée?

3. Où en est présentement ce projet et a-t-il été approuvé par le Conseil du Trésor?

M. Robert Wenman (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. Par suite de l'engagement pris par le gouvernement de préserver à la BFC Chatham sa vocation de base aérienne et de conserver le centre d'instruction du système de défense aérienne à basse altitude, le niveau d'effectifs de la BFC Chatham restera le même et il ne sera pas nécessaire d'y déménager les services de la solde du MDN.

2 et 3. Sans objet.

LES PROJETS SUPPRIMÉS DES PROGRAMMES DE SCIENCE ET DE TECHNOLOGIE

Question n^o 160—**M. Orlikow:**

Le ministère de l'Environnement a-t-il supprimé des projets de ses programmes de science et de technologie afin d'absorber les compressions de dépenses imposées à la suite de l'exposé économique que le ministre des Finances a fait à la Chambre, le 8 novembre 1984 et, dans l'affirmative, lesquels et quel en est le coût?

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre de l'Environnement): Oui, voir ci-après.

Description	Coûts	
	Années-personnes	\$
1. Observations météorologiques à Eddy Point, Nouvelle-Écosse	—	70,000
2. Observations météorologiques à Bisset, Manitoba	—	50,000
3. Développement de techniques d'observations météorologiques par télé-détection	—	220,000
4. Recherche historique concernant les nouveaux aménagements dans les parcs actuels	3	90,000
5. Recherche archéologique concernant les nouveaux aménagements dans les parcs actuels	7	210,000
6. Effets des produits toxiques provenant de l'industrie, de l'agriculture et de la foresterie sur la faune	9	412,000
7. Recherche sur la faune dans les Parcs nationaux	12.5	483,000
8. Effets des activités forestières sur la faune	5.5	258,000
9. Recherche sur les populations fauniques frontalières	0.5	20,000
10. Recherche sur la faune menacée des Prairies	1.0	45,000
11. Évaluation environnementale des répercussions des projets liés à l'énergie et au développement industriel sur la faune et les oiseaux de rivage et sur leurs habitats	2.0	80,000
12. Services de pathologie et de bionique	5.0	190,000